

PATRIMOINE

**Service  
connaissance du  
patrimoine**

DCAP - Région  
Midi-Pyrénées



## **MONTGAILLARD**

### **Ancienne forge à la catalane**

Jérôme Bonhôte, Jean Cantelaube, Pierre Drillaud  
1986



## FORGE DE MONTGAILHARD :

forge à la catalane à un feu, sur la rive droite du SIOS,  
au lieu-dit La Forge, commune de Montgailhard  
(Section B, lère feuille parcelle n° 173)

- I - Le 12 mars 1580, la forge de Montgailhard, qui payait une inféodation de 14 quintaux de fer, est transformée à la demande de Blaise de Fouroux, seigneur de Celles, en martinet à clous (inféodation de 6 livres 10 sols tournois) par Henri IV, roi de France et de Navarre, comte de Foix.

Cette conversion est justifiée par une "disette des bois nécessaires pour le travail de la forge à faire du fer".

En 1745, le marquis de Montgailhard fait une requête pour le rétablissement d'une forge à fer dans le "local où était l'ancienne forge". Il est propriétaire du domaine de Montgailhard, ainsi que des eaux nécessaires pour faire aller cette forge (arrêt du conseil du roi du 13 août 1743 : acte de vente du domaine de Montgailhard).

Le lieutenant de la maîtrise de Foix s'oppose à la requête du marquis de Montgailhard (11 mars 1745). Et finalement l'intendant refuse cette requête car "le martinet ne put se soutenir et ne subsiste plus de mémoire d'homme", faute de bois (18 juillet 1745).

Un rapport du Bureau des Mines du 22 floréal an VI note que la forge "est achevée et en activité", avant d'avoir été autorisée. Cette activité se poursuit jusqu'en l'an IX, "mais en chômage depuis peu en vertu d'un arrêté du préfet" (procès-verbal de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du 21 pluviôse an IX).

Le conseil des mines autorise les frères Fontaine à construire une forge, le 13 frimaire an X.

Les statistiques de 1814 et 1815 indiquent une production de fers parés pour la forge : il y aurait donc un martinet ?

Le 24 octobre 1821, Monsieur Bernard Fontaine, maire de Montgailhard, demande la permission de construire un martinet à 2 feux et 2 marteaux près de sa forge.

L'ordonnance royale du 7 janvier 1824 autorise la construction d'un martinet à 2 feux et 2 marteaux. Mais finalement, ce martinet n'est pas construit dans les délais accordés par l'ordonnance (rapport de l'ingénieur des mines du 11 décembre 1825).

Monsieur Fontaine s'en était expliqué dans une lettre au préfet du 10 septembre 1824 : "le prodigieux accroissement des martinets depuis que j'ai sollicité l'autorisation du mien, l'écoulement presque insensible qu'obtiennent aujourd'hui les fers ouvrés me font ajourner l'exécution de mon projet aux époques favorables qui relèveront cette branche d'industrie..."

Monsieur Delmas projette la construction d'un moulin à farine sur le SIOS, en amont de la forge (1833), dont les propriétaires ne s'opposent pas à la construction, mais ils veulent que rien ne soit changé aux prises d'eau. Ils expliquent que l'établissement du bassin de retenue du moulin "les exposerait (à des) pertes très considérables. Supposons en effet la forge travaillant. On sait que le vent qui alimente le feu doit être régulier, au moment où la mine sera en fusion, Delmas arrêtera l'eau au moyen de son bassin et alors, il est évident que le travail de la forge sera totalement perdu..."

De même, en 1841, ils font opposition à la demande en autorisation d'un moulin à plâtre.

La forge à la catalane de Montgaillard chôme complètement depuis quelques temps : statistiques du 4ème trimestre 1864.

Un martinet apparaît sur les statistiques du 1er trimestre 1886 avec l'observation suivante : "usine récemment créée".

A la suite de débordements répétés du SIOS et d'inondations de la ville, le conseil municipal de Montgaillard délibère et signale au préfet le mauvais état du lit du SIOS (4 janvier et 27 février 1898).

Les ingénieurs se rendent sur place et signalent dans leur rapport que les barrages du martinet ne sont pas réglementés, qu'ils ont une hauteur anormale et ne sont pas munis de vannes de fond, ce qui provoque la formation de dépôts et par la suite la surélévation du lit du SIOS.

Le préfet prend un arrêté le 17 janvier 1899 : puisque le propriétaire du martinet n'a pas produit les titres administratifs autorisant l'existence de son usine et n'a pas fait une demande régulière en réglementation, il sera procédé d'office, par les soins du service hydraulique, à la réglementation du barrage du martinet.

- II - Le charbon de bois est acquis par commerce dans les arrondissements de Foix et Pamiers. Il se peut que le propriétaire ait envisagé, lors de la création de la forge, de s'approvisionner dans la Montagne Noire (remarque des maîtres de forges opposés à cette création).

En l'an IX, l'usine dispose en magasin de "5 000 sacs de charbon ou 20 000 myriagrammes".

Sa consommation se monte à 40 000 myriagrammes en 1807.

Il faut 30 qm 5 de charbon pour produire 1 millier métrique de fer (1811).

Par feu ou massé, on emploie 10 sacs et 1/2 de charbon de bois à 4 F le sac (1811, 1812, 1813).

La forge réalise 600 feux par an, ce qui donne au total : 6 300 sacs.

En 1818, elle consomme 3 600 qm.

III - La forge de Montgaillard utilise le minerai de fer de Rancié.

En 1807, elle consomme 38 400 myriagrammes de minerai.

Le quintal métrique du minerai lui revient à 1,70 F en 1789 et à 2,65 F en 1811, rendu à la forge.

Par feu ou massé, elle emploie 12 quintaux de mine, dont le prix moyen est de 1,75 F par quintal (1811-12-13). Elle produit 600 feux par an, ce qui donne une consommation totale de 7 200 quintaux (vraisemblablement des quintaux de 50 kg).

Consommation en quintaux métriques :

	1	2	3	4	Total
1814.....	600	800	780	640	2 820
1815.....	680	680			
sans date.....	600	800	780	605	2 785
1818.....					3 600

IV - La forge de Montgaillard peut travailler 8 mois (1811-12-13).  
Le roulement est de 10 mois en 1824.

L'Ingénieur des Ponts et Chaussées, le 8 pluviôse an IX, remarque que cette forge est "bien placée", "notamment son creuset à l'abri de l'humidité préjudiciable à d'autres forges", c'est pourquoi "cette forge donne plus de 400 myriagrammes de fer dans 6 jours alors que beaucoup d'autres n'en donnent que 336 myriagrammes avec la même quantité de minerai et de charbon".

Les propriétaires indiquent au préfet que leur usine a une production moyenne "en 6 jours de 90 jusqu'à 100 q de fer, elle en donne jusqu'à 105" (an IX). La production s'élève, en 1807, à 12 000 myriagrammes vendue à 6 F le myriagramme dans l'Aude et la Haute-Garonne.  
En 1811, elle produit 1 097 qm de fer à 51,90 F le qm.

Pour les années 1811-12-13, la production annuelle est de 600 feux, ce qui donne pour 1811 une production de 900 quintaux de fer, pour 1812 : 900 quintaux, et pour 1813 : 850 quintaux. On lui attribue 750 feux, en 1818.

La fabrication, en qm, est de :

	1	2	3	4	Total
1814.....	205	290	256	220	971
1815.....	200	200			
sans date.....	205	200	256	200	861

Le quintal de fer en barre vaut, en F :

	1	2	3	4
1814.....	45,50	44,50	44,00	45,00
1815.....	45,00	43,00		
sans date.....	45,50	44,50	44,00	

En 1825, elle fabrique 1 150 qm de fer en barre et 50 qm d'acier naturel.

Les années 1814 et 1815 montrent une production de fers parés, en qm :

	1	2	3	4	Total
1814.....		70	40		
1815.....	40	40			
sans date.....		70	40		

Le quintal de fer paré vaut 59 F en 1814, 60 F en 1815, et 59 F sans date.

V - La forge et le martinet appartiennent à Monsieur Fontaine, maire de Montgailhard ; puis à ses héritiers représentés par Madame Fontaine (1824).

En l'an IX, les propriétaires assurent qu'ils pratiquent une forme d'échange "mine, charbon" avec partage des fers produits depuis que la forge existe.

Il est perçu pour cette usine une patente de 546,90 F en 1841.

Dans les années 1810, les 8 ouvriers forgers gagnent 10 F par feu ou massé.

Le garde forge gagne 600 F d'appointement annuel.

Enfin, 1 commis touche 1 200 F par an.

Le prix de revient de la main-d'oeuvre est de 6,10 F en 1811.

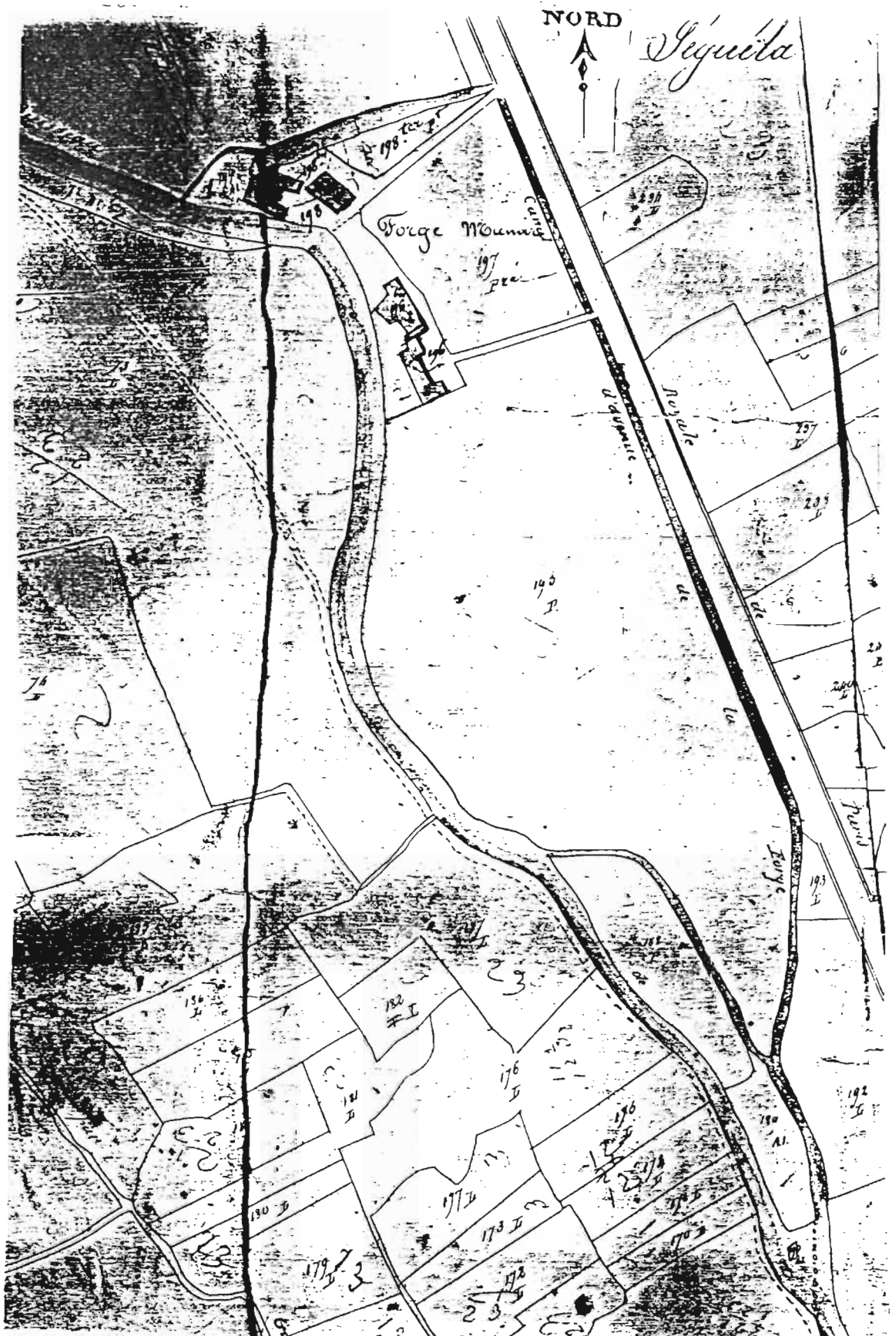
VI - La forge de Montgaillard se situait à l'endroit précis où est implanté de nos jours le martinet établi sur cette commune. Celui-ci a repris en intégralité les installations hydrauliques de la forge sans en modifier le tracé (cf. Plan de demande d'installation de la forge en l'an V et plan cadastral du XIXème siècle). La force hydraulique était encore utilisée par le martinet en activité en 1984 : le dispositif est donc très bien conservé (photo n° 1 : prise d'eau, photo n° 2 : canal d'amenée bordant la route, photos n° 3 et n° 4 : bassin très allongé : 75 m environ).

Le bâtiment qui n'abrite plus aujourd'hui qu'un martinet est celui de la forge d'origine.

Les murs du fond de l'usine, en grossier appareil, sont restés tels qu'ils étaient à l'époque de la forge, ils servent toujours de soutien au bassin.

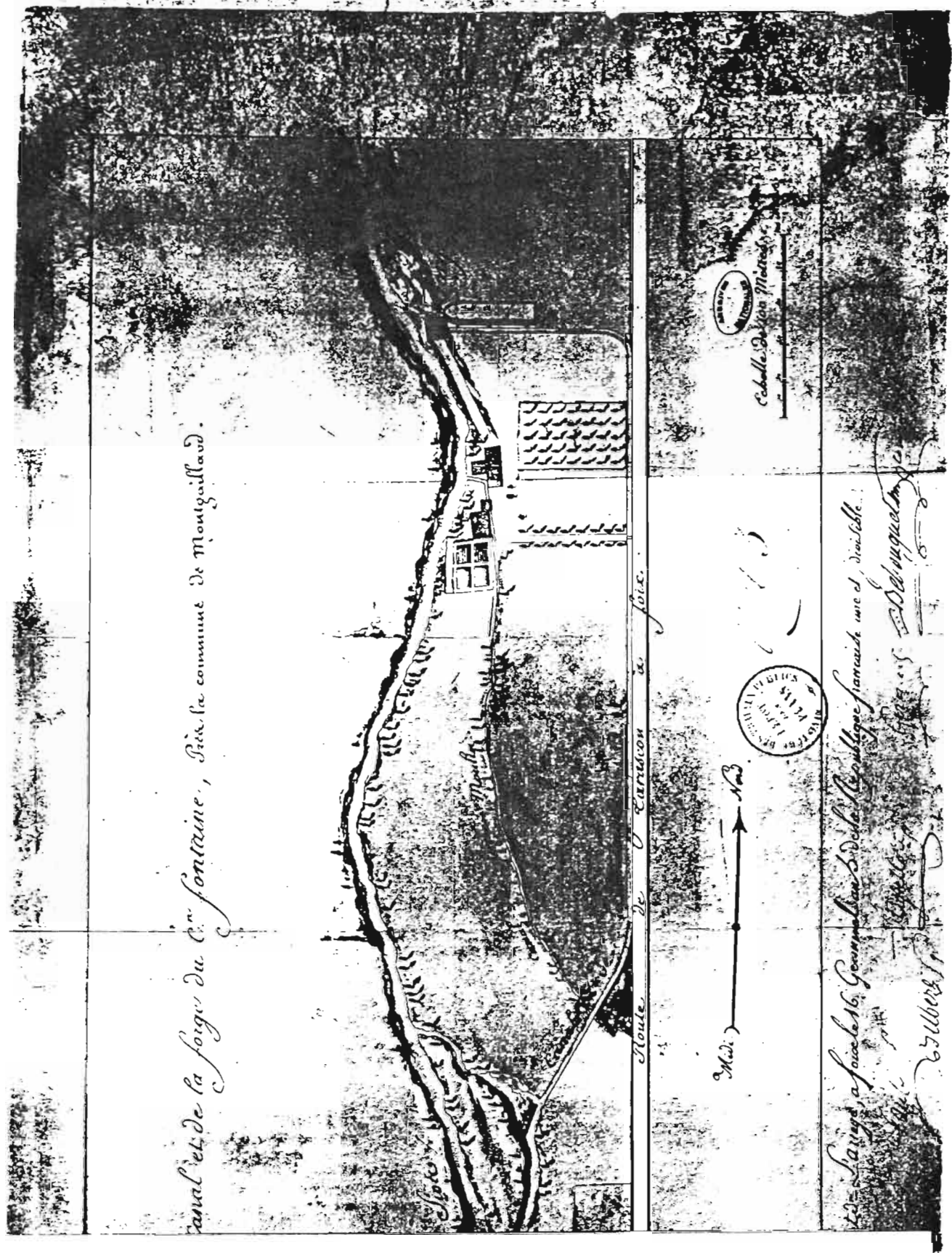
Le sol en terre battue a été conservé (photo n° 5).

Fragment du cadastre de 1845-46 de la commune de Montgaillard,  
section B, première feuille.



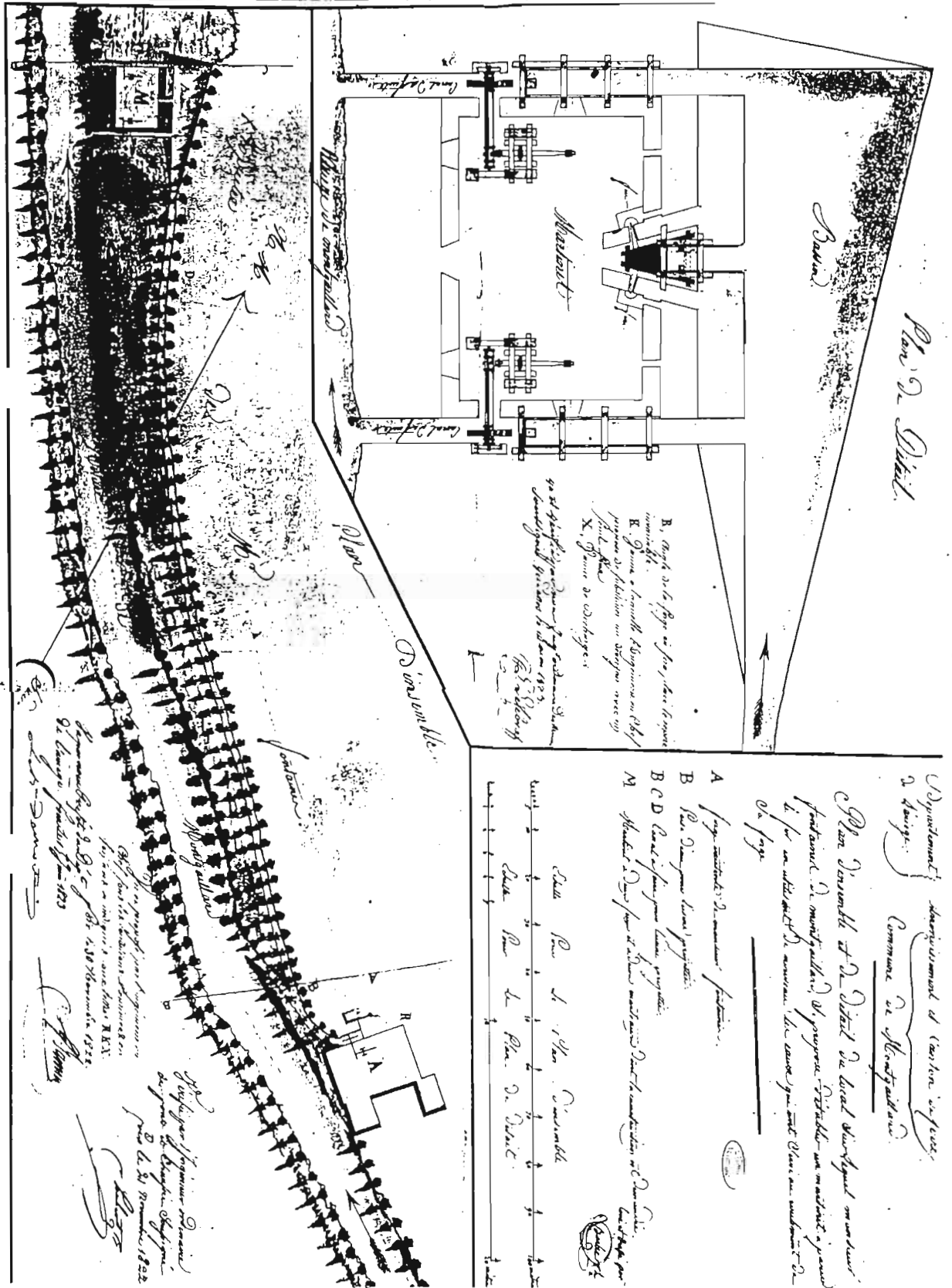


09- MONTGAILLARD - Lieu-dit La forge.



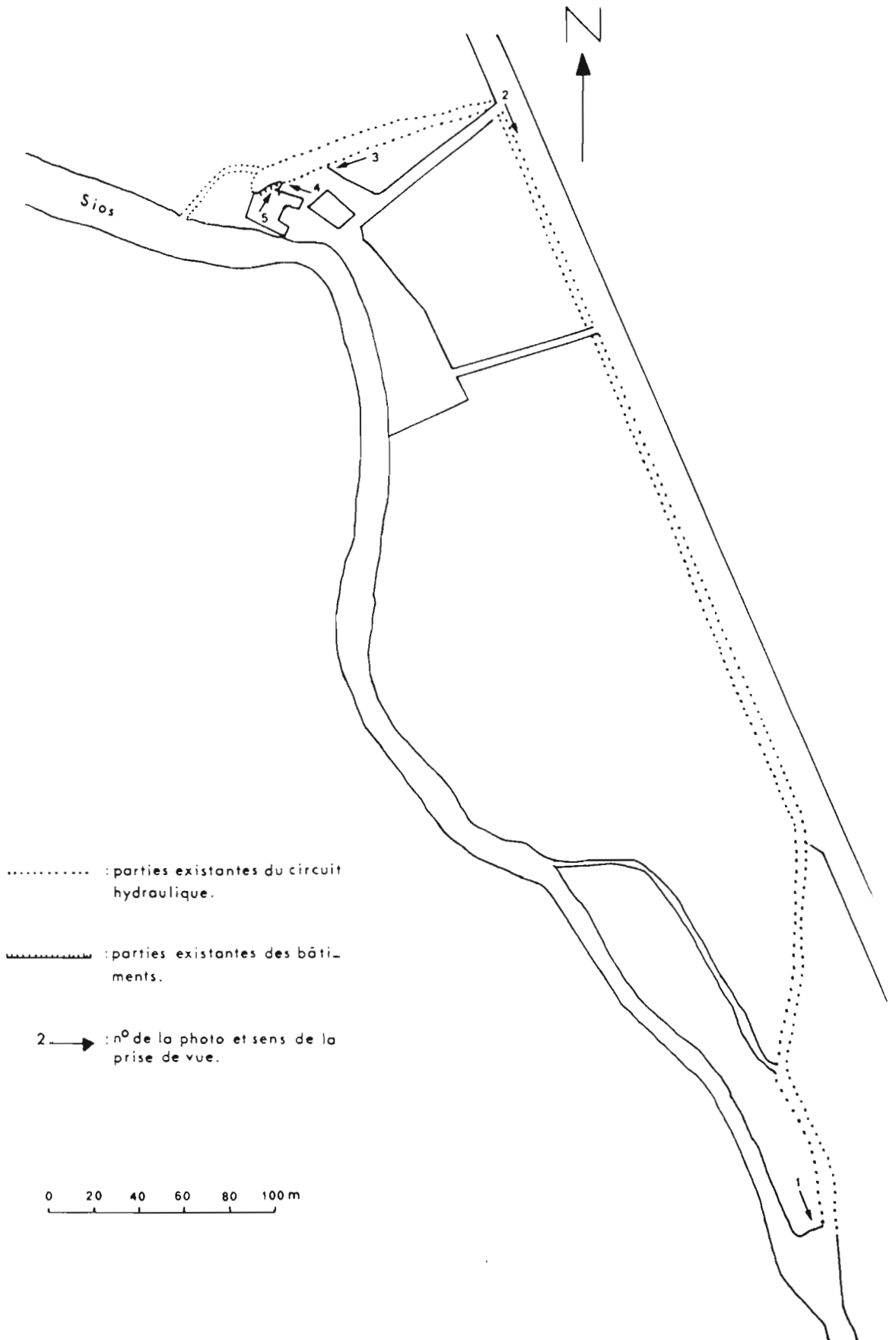
Fragment du plan d'ensemble fourni lors de la demande d'autorisation d'installation de la forge, An 5-(AN F<sub>14</sub> 10289/6/2/).





Plan d'ensemble et de détail fourni lors de la demande de construction du martinet en 1821 (AN F<sub>14</sub> 4302, dossier 22).

Etat de conservation du site d'après le cadastre de 1845



09. MONTGAILHARD. La Forge  
FORGE dite à la catalane

Fig.2

Cliché Pierre DRILLAUD / API / 104/8

Canal d'amenée longeant la RN 20.





09. MONTGAILHARD. La Forge

FORGE dite à la catalane

Fig.3

Cliché Pierre DRILLAUD / API / 104/6

Bassin de la forge.





09. MONTGAILHARD. La Forge

FORGE dite à la catalane

---

Fig.4

Cliché Pierre DRILLAUD / API / 103/1

Bassin et toiture de la forge.



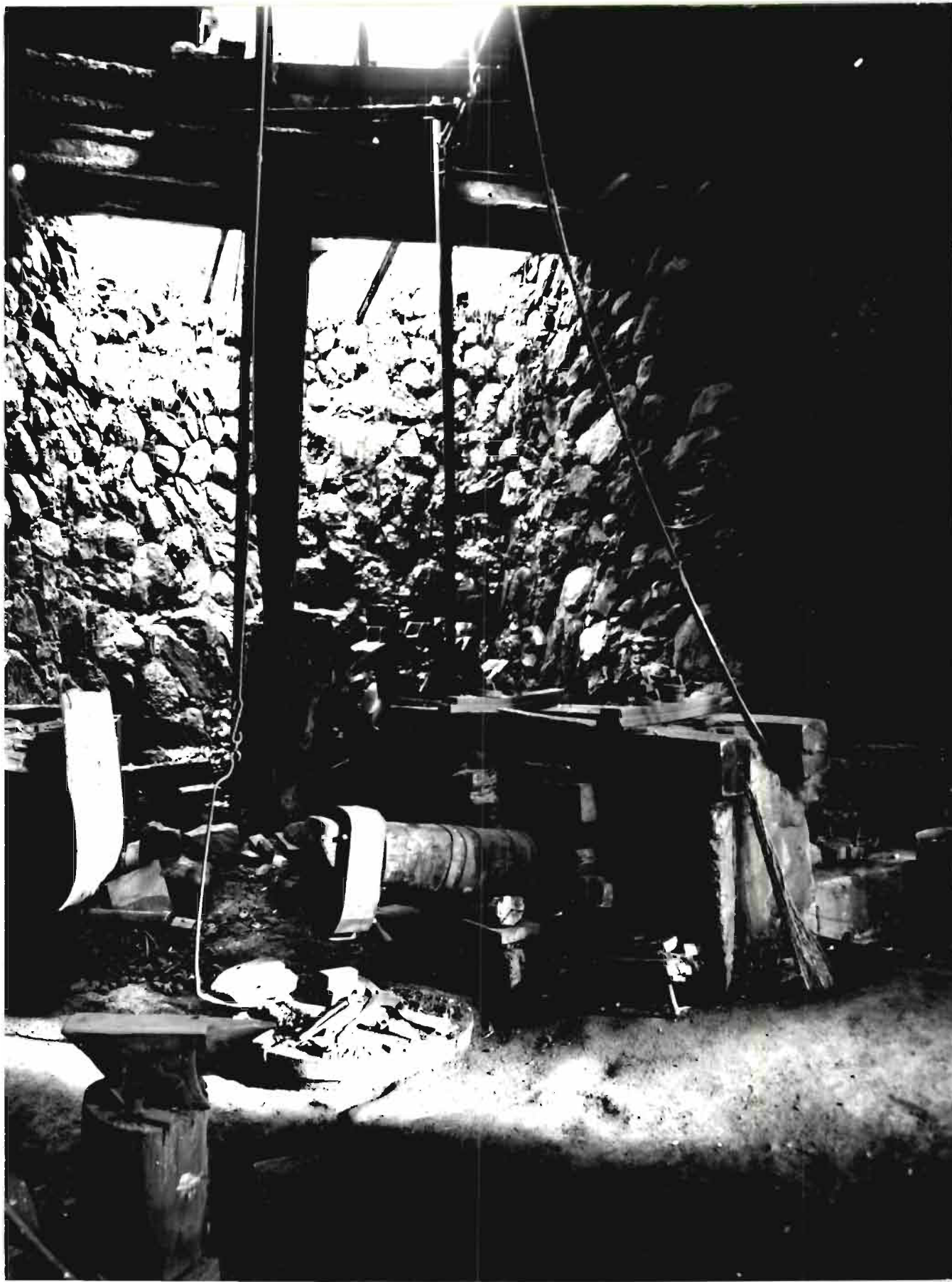
09. MONTGAILHARD. La Forge

FORGE dite à la catalane

Fig.5

Cliché Pierre DRILLAUD / API / 101/2

Intérieur de la forge et marteau  
du martinet.





09. MONTGAILHARD. La Forge  
FORGE dite à la catalane

Fig.1

Cliché Pierre DRILLAUD / API / 104/9

Prise d'eau sur le Scios.

